

**Procès –Verbal  
Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Paroissiale  
Catholique Notre-Dame de Vevey  
Vevey -Centre de la Part-Dieu  
19 Juin 2019 - 20h**

- 0 Accueil
- 1 Méditation
- 2 Acceptation de l'ordre du jour
- 3 Nomination de deux scrutateurs
- 4 Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 juin 2018
- 5 Rapport du président
- 6 Rapport du responsable des finances
- 7 Rapport des vérificateurs des comptes
- 8 Décharge au Conseil de paroisse
- 9 Nomination des vérificateurs des comptes
- 10 Budget 2019 – vote
- 11 Rapport pastoral
- 12 Rénovation de la cure  
Conclusions de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 mars et prochaines étapes.
- 13 Composition du conseil : renouvellements de mandat et nomination
- 14 Election – vote
- 15 Divers et propositions individuelles
- 16 Verre de l'amitié et apéritif

**0 – Accueil**

- Urs Wagenbach, Président du Conseil de paroisse, souhaite la bienvenue aux paroissiennes et paroissiens présents à cette 184ème Assemblée générale ordinaire de l'Association paroissiale catholique Notre-Dame de Vevey.
- Il salue la présence de : Mr JP.Schwab représentant la Municipalité de La Tour de Peilz; Gilbert Zehnder président du conseil de la paroisse St Jean — Abbé Alexandrù Tudor – Abbé Joseph Lukelu -
- Sont excusés : Municipalité de Vevey - Christophe Godel, vicaire épiscopal – Padre Arturo Parolo — Mme Schaller, présidente de la Fedec et Mr Cédric Pillonel secrétaire général de la Fedec – Mme MC. Jordan présidente du conseil de la communauté de Blonay-St-Légier – Mme

D.Kaeser ancienne présidente du conseil de la paroisse Notre-Dame - Nicolas Viatte, organiste - Romy Genoud (vérificatrice aux comptes) – Huguette Bitschnau (agent pastoral).

- Il évoque les paroissiens décédés depuis un an et en particulier Mr & Mme Schübiger très engagés dans la catéchèse de notre paroisse. Nous exprimons notre sympathie aux familles en deuil et nous les recommandons à vos prières fraternelles. L'assemblée observe une minute de silence en leur mémoire.
- 31 personnes présentes dont 25 votants, soit une majorité relative qualifiée de 13 voix.
- Urs Wagenbach confirme que cette Assemblée a été convoquée conformément aux statuts de l'Association et peut donc délibérer et voter sur les sujets de l'ordre du jour.

### **1 – Méditation**

Bernard Sonney curé-moderateur, nous propose une méditation sur la Sagesse et la Trinité.

### **2 – Acceptation de l'ordre du jour**

Accepté à l'unanimité.

### **3 – Nomination de 2 scrutateurs**

René Cudré-Mauroux et Isabelle Braillard acceptent cette tâche.

### **4 – Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 Juin 2018**

Une copie du PV de l'AG de 2018 sera envoyée à une paroissienne qui le demande. Aucune question n'est soulevée et le procès-verbal est accepté à l'unanimité moins une voix

### **5 – Rapport du Président**

Urs Wagenbach présente son rapport, [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

### **6 – Rapport du responsable des finances**

Marc-Antoine Kneubuehler lit son rapport [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

### **7 – Rapport des vérificateurs aux comptes**

Vérification faite le 12 Juin 2019 sur les comptes 2018, arrêtés au 31 décembre 2018. Mr Cudré-Mauroux (en l'absence de Mme Romy Genoud souffrante) lit le rapport des vérificateurs [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

Les vérificateurs proposent d'accepter les comptes présentés.

## **8 – Décharge au Conseil de Paroisse**

Urs Wagenbach demande à l'Assemblée si elle accepte les 3 rapports présentés.

Les 3 rapports (du président – du responsable des Finances – des vérificateurs aux comptes) sont acceptés à l'unanimité.

## **9 – Nomination des vérificateurs aux comptes**

Mr Aloïs Raemy accepte d'être 1<sup>er</sup> vérificateur et Mmes Colette Livers Heidi Mérinat sont nommées suppléantes.

Mr René Cudré-Mauroux reste mandataire spécialisé.

Acceptation à l'unanimité par l'assemblée

## **10 – Budget 2019**

Marc- Antoine Kneubühler présente le projet de budget.

Une question est posée sur l'Association pour la rénovation de la cure néo-gothique et son fonctionnement comptable :

- Créée en décembre 2018 elle ne comporte (pour le moment) à son conseil que 3 membres du conseil actuel de la paroisse.
- Elle a pour rôle de recueillir les dons pour la rénovation de la cure et a une gestion et comptabilité indépendantes de celle de la paroisse.
- Inscrite au registre du commerce ses comptes seront revus par une fiduciaire.
- Très bientôt l'adhésion sera ouverte à tous et les membres seront convoqués aux assemblées générales
- Pour le moment les dons ne bénéficient pas de la possibilité de déduction fiscale.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité.

## **11 – Rapport Pastoral**

Bernard Sonney donne lecture de son rapport [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

## **12 – Rénovation de la cure : conclusions de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 24 mars**

- Urs Wagenbach rappelle les conclusions de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 24 mars 2019 lors de laquelle nous sommes revenus au projet n°1 déjà accepté en 2018

Le Procès-verbal intégral de cette AGE est disponible sur le site de la paroisse : <https://www.cath-vd.ch/wp-content/uploads/2015/06/Assemblée-générale-extraordinaire-du-24.03.2019-procès-verbal.pdf>

Depuis nous avons reçu le feu vert de la Fedec le 5 juin pour réaliser les travaux ainsi que l'octroi d'un prêt sans intérêts de 900'000 F à rembourser sur 20 ans.

- En conséquence le comité communication et recherche de financement a pu finaliser tous les éléments en préparation depuis des mois. Catherine Blanchon détaille les outils de communication et de recherche de dons qui vont être mis en place dès ce week-end :
  - Le site officiel de rénovation de la cure sera opérationnel dès la fin de cette semaine
  - Un communiqué de presse sera publié lundi 24 juin afin de susciter des articles dans la presse.
  - Nous avons le soutien d'ambassadeurs connus dans le domaine historique : Mme Lambert directrice du musée historique de Vevey, Mme Lovis présidente de la section vaudoise du Patrimoine Suisse et Mr Bissegger historien, auteur de la brochure historique sur l'église Notre-Dame.
  - Les paroissiens pourront devenir membre de l'Association pour la Rénovation de la Cure de Vevey et verser leur contribution par Internet, par bulletin de versement, en espèces.
  - Des panneaux seront installés autour de la cure, devant et dans l'église ainsi que des troncs.
  - Une cuvée spéciale cure est en préparation et pourra être commandée.
  - Nous ferons aussi des demandes de subventions à des institutions et fondations ciblées.
- Pour la partie technique :
  - La première étape est d'aménager le pavillon pour y installer le secrétariat et des bureaux.
  - Ensuite la cure pourra être totalement vidée.
  - L'architecte va en parallèle préparer le chantier de la cure avec les appels d'offres aux différents corps de métiers.
  - Le chantier de la cure devrait démarrer courant 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

### **13 – Composition du conseil : démissions, renouvellements de mandats et nominations**

- Le conseil a reçu 3 démissions depuis la dernière assemblée générale.
  - Isabelle Braillard a démissionné en mai 2018 ancienne présidente de la communauté de Blonay-St-Légier.
  - Raoul Baud a démissionné en novembre 2018 après 7 ans de service. Et il a représenté la paroisse Notre -Dame au conseil de Vassin.
  - Marc-Antoine Kneubühler a démissionné ce mois-ci, après 9 ans au conseil comme trésorier.

Le conseil et l'assemblée générale les remercient de leur dévouement à la gestion de la paroisse Notre-Dame pendant de nombreuses années.

- Plusieurs membres sont à renouveler :
  - Catherine Blanchon qui arrive à la fin de son 2<sup>ème</sup> mandat
  - Jean-Wilfrid Fils-Aimé et Anastassia de la Fortelle qui arrivent à la fin de leur premier mandat
- Deux nouveaux membres font acte de candidature :
  - Delphine Machard : ancienne vérificatrice aux compte, cooptée par le conseil en septembre 2018 et qui a pris en charge le dicastère du personnel.
  - Daniel Wieland, proposé par Marc-Antoine Kneubühler pour le remplacer au poste de trésorier. Il a assuré pendant 10 ans le suivi de la trésorerie du Vevey Riviera basket.

- Une nouvelle importante concernant le personnel : la gouvernante Mme Nadia Manco a pris une retraite anticipée en 2018 et Mme Isabelle Braillard a repris ce poste à temps partiel.

#### **14 – Election -vote**

Les renouvellements des mandats de Catherine Blanchon, Jean-Wilfrid Fils-Aimé et Anastassia de la Fortelle sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Daniel Wieland et Delphine Machard sont élus à l'unanimité.

#### **15 – Divers et propositions individuelles**

- Urs adresse, au nom de l'assemblée paroissiale, de vifs remerciements à Mr Kaeser qui a offert un grand panneau sur l'historique de Notre-Dame (installé au fond de l'église) ainsi que des dépliants explicatifs.
- Une bonne nouvelle pour l'Eglise catholique dans le canton de Vaud : le Conseil d'Etat, l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV), la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD) et la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV) ont conclu une nouvelle convention de subventionnement de cinq ans. Le montant alloué s'élèvera en 2020 à 61,3 millions de francs pour atteindre en 2024 61,9 millions. Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre du régime légal en vigueur depuis le 1er janvier 2007.

L'ordre du jour est épuisé à 21h50 et la séance est levée.

L'assemblée est invitée à un partager un verre.

**Le président**



**U.Wagenbach**

**La secrétaire aux procès-verbaux**



**C.Blanchon**

#### **Annexes**

- 1 – Rapport du président.
- 2 – Rapport du responsable des finances
- 3 – Rapport des vérificateurs aux comptes
- 4 – Rapport pastoral du curé